



Rue F. Séverin 46
1030 Bruxelles
02/24289.21
Fax: 02/243.09.67
info@lagerbeamo.be

R.O.I

Règlement d'ordre intérieur

La participation aux activités implique de la part des usagers l'adhésion aux règles suivantes et leur respect :

- *Le respect de soi, des autres usagers et du personnel ;*
 - *L'observation d'un comportement et d'un langage corrects et respectueux, notamment la langue véhiculaire du service (le français) ;*
 - *Le respect du matériel mis à disposition. La détérioration volontaire ou involontaire et le vol entraîneront une sanction à laquelle s'ajoutera la réparation financière ou matérielle.
Les dégâts matériels causés aux biens extérieurs sont à la charge des responsables (assurance familiale) ;*
 - *Le respect de l'affectation des locaux, de leur propreté et leur rangement,*
 - *Le respect de la ponctualité et de la régularité dans la participation aux activités ;*
 - *L'usage des GSM, n'est pas autorisé pendant les activités, sauf accord d'un animateur ;*
 - *La Gerbe AMO décline toute responsabilité en cas de vol d'effet personnel ;*
 - *L'usage de lecteurs musicaux, la consommation de tabac, de boissons alcoolisées, de produits stupéfiants sont interdits ;*
- ❖ **En cas de non respect, la Gerbe AMO se réserve le droit de prendre des mesures appropriées.**

La direction et l'équipe